

EDITO

Le vote du budget d'une commune est toujours un moment délicat dans les débats et il définit, de par les décisions qui sont adoptées, une ligne directrice d'une politique locale qui peut transformer, améliorer notre cadre de vie et pérenniser [ou pas] des services publics locaux qui nous sont tous, de facto, indispensables (crèche, cantines, activités périscolaires, maintien du tissu associatif...).

Nous, nous avons pris le parti de nous opposer aux choix budgétaires de la commune pour 2016 qui s'assoit sur un seul paradoxe - l'augmentation des impôts locaux et la baisse de qualité des services publics. Ceci démontre peut être la fragilité de la politique locale menée par la commune qui séloigne à grand pas de l'adage "Gouverner, c'est prévoir"... Ah mon pauvre Emile !

Mais notre association reste soucieuse de la vie des habitants et nous continuerons à vous rencontrer, pour ensemble, réaliser de vrais projets de citoyens responsables.

Yann GUERIN
Président de l'association

On a aimé sur Claix...

- l'exposition de **Christine Coblenz** sur « les écritures ».
- les travaux de rénovation au **fort de Comboire** et la reprise des visites.
- l'inauguration du **Vival** au Bourg.
- le **Carnaval** des enfants.

Vie scolaire / Sécurité
TOUT VA BIEN, MADAME LA MARQUISE...

C'est le refrain préféré à Claix... y compris concernant la sécurité ! Les problèmes de sécurité font l'objet d'échanges parfois vifs en conseils d'école depuis plus de 10 ans mais à chaque fois les représentants de la mairie assurent que tout est conforme. Hélas, dernièrement, un nouvel incident vient démontrer le contraire : la commission de sécurité en présence des pompiers donnait un avis défavorable suite à des essais réalisés à l'école Claix Centre... en découvrant que les alarmes ne fonctionnaient pas comme prévu sur les batteries... un peu d'émotion pour l'équipe enseignante et les enfants, dont les plus grands ont pu raconter l'incident...

Restauration scolaire
CHERCHE PLACE DE CANTINE...

A Claix, les années passent et les problèmes persistent. Depuis des années, les enfants se succèdent en primaire et **il manque toujours des places à la cantine pour satisfaire les demandes des familles**. Elles le savent bien quand on voit le vent de panique qu'a provoqué la règle du « premier arrivé, premier servi » : 4 heures d'attente devant la mairie avant d'être prié de revenir plus tard. Mais le message passé est toujours le même : il y aura de la place pour tout le monde.

Et ensuite, la réalité est tout autre, on gère au cas par cas en fonction de la pugnacité des familles. Le problème n'est pourtant pas nouveau. **Les prévisions d'effectifs sont connues et la loi impose de pouvoir recevoir l'ensemble des élèves**. Année après année, le bricolage s'intensifie, au mépris des enfants, des familles et du droit. On passe aux dérogations pour pouvoir augmenter le nombre d'enfants inscrits, puis on pousse les murs : cette année une dizaine d'enfants mangent dans la tisanerie et d'autres sont refusés laissant les parents sans solution...

Lire l'article complet sur notre site web

Action citoyenne
**LES POULES DU CHEMIN DE L'ABBÉ...
UNE AVENTURE COLLECTIVE**


Quatre-vingt dix kilos de déchets organiques sont produits par habitant et par an ce qui représente jusqu'à 42% des déchets jetés dans nos poubelles. **Ces déchets sont compostables mais peuvent aussi alimenter des poules, animal omnivore par excellence**, capable d'ingurgiter beaucoup de nos déchets de cuisine. Voilà qui devient intéressant si l'on veut réduire l'énergie des traitements des déchets ménagers (incinération, compostage, mise en décharge). En Isère, c'est le cas des communes du pays voironnais, des poules ont été distribuées aux habitants volontaires pour tenter l'expérience. **Nous, nous avons tenté l'aventure à l'échelle de notre lotissement**, sans l'aide des élus. L'idée est partie au cours d'un repas entre voisins et a rencontré l'approbation générale des convives. Le lotissement est tout petit puisqu'il ne comprend que six maisons, dont seulement quatre dans la partie qui nous concerne, car centrées sur une même allée.

Avouons le, la volonté de réduire les déchets ménagers n'a certainement pas été le facteur déclenchant de notre projet ; en revanche, **l'idée de manger de bons œufs frais a séduit tout le monde**. L'avantage d'un projet collectif comme celui-ci c'est qu'il permet de mutualiser les gains mais aussi les contraintes. Alors, nous avons instauré un tour de rôle par semaine où chacun nourrit les poules, nettoie le poulailler et récolte les œufs. Mais si les uns ou les autres sont absents pour une raison ou une autre, il y a toujours quelqu'un pour prendre le relais. Et ça, c'est tout simplement génial pour des gens qui travaillent et ont des rythmes de vie parfois très décousus !

Une manière de retrouver un certain sens du collectif, le plaisir du rapport au vivant et le goût des bonnes choses...

Lire l'article complet sur notre site web

Rejoignez-nous !


07 829 829 78

www.vivre-ensemble-claix.fr

contact@vivre-ensemble-claix.fr

[@vivreensembleclaix](https://www.facebook.com/vivreensembleclaix)



QUID DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À CLAIX ?

Le saviez-vous ? Le mardi 8 mars 2016, les Claixois étaient invités à participer à un atelier de réflexion sur l'aménagement du centre bourg. Le but affiché était de savoir comment intégrer les futures constructions du parc De Royer (2 hectares et environ **80 logements, soit 160 véhicules à rajouter sur les voies de circulation de notre hyper-centre**) ; il fallait aussi considérer la reconversion de l'espace de l'école St Pierre amenée peut-être à disparaître et son proche environnement, d'autant que ces projets ne sont pas si lointains (2 à 3 ans) et la mairie a déjà été contactée par des promoteurs privés. Dans les deux cas, différents scénarii viennent illustrer les questionnements et susciter des réactions.

Sur le fond, le cabinet d'urbanisme Isis, mandaté par la mairie, a bien fait son travail et les problématiques projetées liées aux déplacements sont claires. **Les contraintes majeures sont celles de la circulation, des accès aux nouveaux espaces et aux stationnements**, qui impacteront le fonctionnement du centre bourg déjà fortement sollicité. Mais il a été dit qu'une mairie peut imposer certaines contraintes à un promoteur privé si ses orientations d'aménagement et de programmation sont bien définies. Il nous faudra être très vigilants sur ce point, afin que les nouvelles compositions ne se résument pas simplement à des projets spéculatifs et opportunistes. Que dire sur la forme



de cet échange ? **Un débat sur inscription en mairie limitée à 25 participants !** Les premiers inscrits étant les premiers servis, certains Claixois intéressés mais non-inscrits se sont vu refuser l'entrée. **Un horaire à 17h un mardi soir est-il compatible avec les emplois du temps de la population active ?** Comment être associé à l'élaboration de décisions

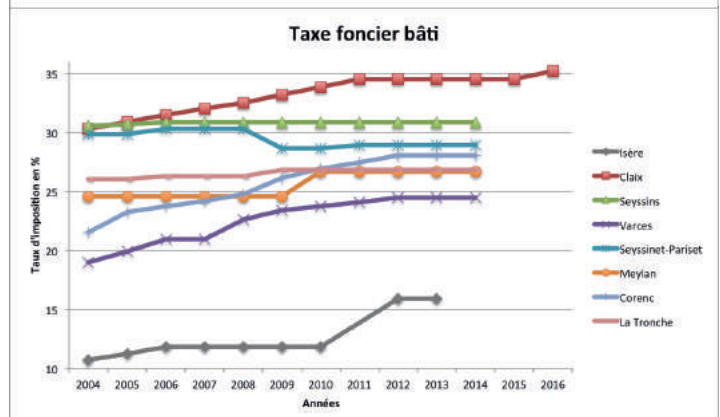
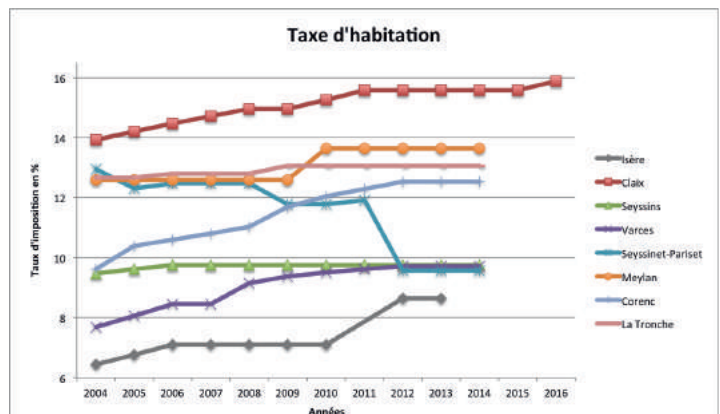
prises dans notre commune sans partage de l'information ni débats publics largement ouverts à tous ? La qualité de l'intégration des opérations d'aménagement urbain nous concerne tous et a une influence directe sur notre quotidien du « bien vivre ensemble à Claix ». La démocratie participative n'est pas un rêve, elle est déjà imposée par la loi. La concertation est obligatoire pour l'élaboration et la révision du Plan Local

D'urbanisme (PLU), et **c'est grâce à la loi et à la Métro que nous avons pu bénéficier de réunions publiques sur ce sujet à Claix !** Dans les communes de plus de 80 000 habitants, les conseils de quartier sont même obligatoires. **Nous demandons à l'équipe municipale un partage complet de l'information et des débats publics ouverts à tous.** Les élus trancheraient en dernier ressort pour parvenir à des décisions plus légitimes et transparentes que celles prises dans l'isolement de leur point de vue.



PALMARÈS DES TAXES LOCALES LES PLUS ÉLEVÉES : CLAIX TOUJOURS EN HAUT DU PODIUM !

Alors que les taux d'imposition sur Claix sont depuis de nombreuses années les plus élevés de l'agglomération, la majorité a décidé d'augmenter cette année de 2.5% la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti. Une augmentation des impôts locaux ne pourrait être justifiée que pour le financement d'un projet audacieux pour le développement économique et social durable pour notre commune. Au lieu de quoi on assiste à une politique locale à la petite semaine qui ne prépare pas l'avenir, quel dommage !



Source des données de 2004 à 2014 : <http://www.impots.gouv.fr>
Source des données 2015-2016 : conseil municipal du 24/03/2016



PROJET COVOITURAGE SPONTANÉ : ON CONTINUE !

Nous avons rencontré le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun) ainsi que le Conseil Départemental : ils nous soutiennent dans la démarche ! Et nous sommes toujours en pourparler avec eux pour finaliser le projet. Tout ceci est grâce à vous ! Vous nous avez donné une légitimité face à nos institutions. Continuons ensemble ! L'objectif maintenant est de démarrer le projet pour la rentrée prochaine. A suivre...

